

AMNESTY INTERNATIONAL ÉFAI
Index AI : AFR 54/13/97

DOCUMENT EXTERNE
Londres, avril 1997

SOUDAN

Les opposants politiques sont à nouveau pris pour cibles

À en juger par les arrestations signalées fin mars et début avril 1997 à Port-Soudan et à Khartoum, la capitale, les opposants politiques présumés continuent d'être pris pour cibles par les autorités soudanaises, la rafle du 13 janvier n'ayant été que le prélude à une nouvelle vague de répression. Amnesty International a eu connaissance des noms de plus de 260 hommes et femmes interpellés dans des villes du nord du pays (cf. liste jointe en annexe). La plupart sont toujours détenus sans inculpation ni jugement. Certains n'ont pas le droit de recevoir la visite de leur famille et se sont vu refuser les soins médicaux que leur état réclamait. Des cas de torture ont été signalés.

Ces arrestations font suite à l'intensification des opérations militaires menées dans l'est du Soudan par les forces armées de l'Alliance démocratique nationale (ADN). Cette organisation regroupe un certain nombre de partis politiques et de syndicats interdits, ainsi que des groupes d'opposition armés en exil. Le 12 janvier 1997, les troupes de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) et des Forces de l'alliance nationale soudanaise (branche armée de l'ADN) se sont emparés de plusieurs garnisons situées dans le nord et le sud de la province du Nil bleu, ainsi que

des villes de Kurmuk et de Qeissan proches de la frontière éthiopienne. Puis elles ont progressé en direction de l'endroit où est implanté une importante centrale électrique qui fournit à Khartoum une bonne partie de son énergie. Les autorités soudanaises ont accusé l'Éthiopie de vouloir envahir le Soudan, accusation rejetée par cette dernière. En mars, l'ADN a lancé de nouvelles offensives contre des objectifs situés à proximité de la frontière érythréenne.

L'ADN a déclaré que son but était d'affaiblir le gouvernement afin d'ouvrir la voie à un soulèvement populaire dans la capitale. Le 21 juin, l'ancien Premier ministre Sadek el Mahdi – renversé à la suite du coup d'État de 1989 qui a permis l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement – a appelé les forces armées à se mutiner. Sadek el Mahdi a quitté clandestinement le Soudan fin 1996.

Parmi les personnes arrêtées, un grand nombre sont soupçonnées d'être des partisans de l'ADN ; le gouvernement ne les a toutefois pas fait inculper ni n'a fourni d'éléments laissant à penser qu'elles avaient pu participer à des violences ou à des actes de trahison. Le président de l'Assemblée nationale Hassan el Tourabi, considéré comme l'idéologue du régime de Khartoum, a déclaré le 29 janvier à des journalistes que les autorités avaient arrêté « dix à quinze » membres de l'Oumma (Parti de l'indépendance, interdit) et du Parti unioniste démocratique (PUD, interdit) afin d'empêcher que des troubles n'éclatent. Il a ajouté qu'ils seraient probablement relâchés une fois que les territoires perdus auraient été reconquis. Le même jour, le président Omar Hassan Ahmad el Béchir a fait savoir que les arrestations étaient des mesures de précaution « qui seront levées lorsque la menace étrangère aura été écartée ». Il a précisé que les personnes arrêtées ne seraient ni inculpées ni traduites en justice. Amnesty International redoute que ces personnes ne soient maintenues en détention pour une durée illimitée sans pouvoir faire l'objet d'une inculpation ni d'un procès.

Parmi les premières personnes appréhendées figuraient d'importantes personnalités politiques de l'opposition ; nombre d'entre elles avaient déjà été arrêtées à plusieurs reprises dans le passé. Plusieurs membres de l'Oumma, parti dirigé par Sadek el Mahdi, ont été interpellés à leur domicile le 13 janvier avant l'aube. Au cours des cinq jours qui ont suivi, de hauts dignitaires de l'Ansar, l'une des principales confréries islamiques présentes au Soudan (étroitement liée à l'Oumma), ont été jetés en prison ; huit autres ont été arrêtés le 17 février. Le secrétaire général du PUD (l'une des grandes formations du paysage politique soudanais) et ancien vice-Premier ministre Sid Ahmad el Hussein a aussi été appréhendé, en même temps que d'autres membres de son parti. Ont également été arrêtés des communistes, des membres du Parti Baas arabe socialiste et des militants d'organisations politiques interdites actives dans le sud du pays.

Parmi les personnes interpellées figuraient un grand nombre de syndicalistes, d'étudiants, de juristes et d'hommes d'affaires, notamment les dirigeants de la Fédération des syndicats des travailleurs soudanais (FSTS, interdite) et beaucoup d'autres représentants syndicaux. Au moins 11 médecins ont aussi été arrêtés ; en avril 1985, l'Association médicale avait joué un rôle déterminant, au côté de nombreux autres syndicats, dans le soulèvement populaire qui avait abouti au renversement du gouvernement de Gaafar Nemeiri. Des dirigeants étudiants des universités de Khartoum, d'el Ahlia, d'el Nilein et de l'État du Nord se trouvent également en détention.

La plupart des personnes arrêtées seraient détenues dans un quartier de la prison de Kober administré par les services de sécurité. Cette prison, la plus importante du pays, est située dans le nord de la capitale ; ses conditions de détention éprouvantes, et notamment ses cellules surpeuplées, l'ont rendue tristement célèbre. Avant d'être transférés à Kober, certains détenus ont été placés au secret dans des locaux des forces de sécurité ou dans des centres de détention secrets. Arrêté le 10 février, Mohamed Ibrahim Abdu (également connu sous le nom de "Kabaj") n'a pas été autorisé à voir sa famille durant sa détention dans un lieu inconnu. Souffrant de diabète, cet homme n'a pu recevoir l'insuline dont il avait besoin qu'après la visite de sa famille, début mars, à la prison de Kober. D'autres détenus, parmi

lesquels l'éminent juriste Ali Mahmud Hassanein et Ali el Mahi el Sakhi, militant syndical de longue date, seraient eux aussi privés des soins médicaux nécessités par leur état.

Des cas de torture ont été signalés, notamment celui d'un étudiant récemment diplômé que des agents des services de sécurité ont forcé à se mettre nu et passé à tabac pendant plusieurs heures, le 16 mars, tout en déclarant qu'il s'agissait là d'une « récompense » pour son diplôme. L'étudiant s'est entendu dire qu'à chaque fois que l'opposition lancerait des attaques dans l'est du pays, il serait arrêté et à nouveau battu.

Le 13 janvier, jour où la rafle a commencé, le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme au Soudan, Gáspár Bíró, arrivait comme prévu à Khartoum où il devait séjourner. Dès le lendemain, les autorités soudanaises lui faisaient savoir qu'elles « n'étaient pas en mesure d'assurer sa sécurité » en raison de la « colère du peuple soudanais » face à la menace militaire dans l'est du pays. Le rapporteur spécial a quitté le Soudan le jour suivant. Amnesty International estime que la façon d'agir du gouvernement à l'égard du rapporteur spécial s'apparentait à une expulsion, en une période où une vague d'arrestations s'abattait sur les opposants politiques.

Amnesty International invite le gouvernement soudanais à faire en sorte que les personnes détenues soient inculpées d'une infraction reconnue par la loi et bénéficient d'un procès équitable dans un délai raisonnable, ou bien qu'elles soient libérées. L'Organisation demande également que les détenus puissent communiquer avec leurs avocats et leur famille, et qu'ils reçoivent tous les soins médicaux que leur état nécessite. Les plaintes pour torture doivent faire l'objet d'une enquête, et les responsables, être déférés à la justice.

Annexe

Arrestations signalées au Soudan entre janvier et mars 1997

1	Abdel Nabi Ali Ahmad, chargé de cours à l'université, ancien gouverneur régional	134	Abbas al Subiya, homme d'affaires
2	Adam Yousif, membre des Ansar	135	al Tayeb Kanouna, fonctionnaire
3	Fadl al Nur Mohamed Jabir, parti Oumma	136	Hassan Abu Zeid, agriculteur
4	Fadlalla Burma Nasir, ancien ministre	137	Mohamed Hamad Nadim
5	Hashim Awad Abdel Magid, juriste	138	Mamoun Mohamed Hussain, médecin
6	Omer Mohamed Omer, membre des Ansar	139	Sabri Fakri
7	Mohamed Mahil, membre des Ansar	140	Abd al Aziz Mohamed al Amin, général de brigade
8	Ali al Omda Abdel Magid, membre des Ansar	141	Abd al Rahim Hamid Fadl, général de brigade (à la retraite)
9	Mohamed Satti Ali Mohamed, membre des Ansar	142	al Ha Langi, général de brigade
10	Mahdi Abderahman Ali, homme d'affaires	143	Mohamed Hamed Ahmad, général de brigade
11	Mohamed al Mahdi Hassan, Imam de la mosquée des Ansar	144	Sayid Abd al Karim, lieutenant-colonel (à la retraite)
12	al Fadl Adam Ismail, parti Oumma	145	Omar Abd al Majid, lieutenant-colonel
13	Ibrahim Ali, directeur de cabinet de l'ancien Premier	146	Ezekiel Kodi, ancien ministre

	ministre, libéré		
14	Abdel Mahmud Haj Saleh, ancien ministre, libéré	147	Joshua Dau Diu, directeur d'école
15	al Haj Abdelrahman Abdallah Nugdullah, ancien ministre	148	Kwai Malak, enseignant
16	Abdel Rasoul al Nul, ancien gouverneur	149	Mustafa Ahmad Ibrahim, étudiant à l'université d'el Ahlia, libéré
17	Mohamed Ismail al Azhari, Parti unioniste démocratique (PUD), libéré	150	John Michael, conducteur, libéré
18	Mustafa Abdel Gadir, juriste	151	Widaat Hassan Ali Karrar, militante des droits de l'homme, libérée
19	Bakri Ahmad Adil, ancien ministre	152	Mohamed Ahmad al Rayah, général de brigade (à la retraite)
20	Ali Mahmud Hassanein, juriste	153	Yousif al Habum, Parti Baas arabe socialiste
21	Nagib Nejm al Din Hassan al Tom, médecin	154	Abu Khalid al Mahi, Parti Baas arabe socialiste
22	Fadlalla Mohamed Hashim, employé de banque	155	Usama Mohia Abdel Majid, Parti Baas arabe socialiste
23	Yahya Ali Abdalla, syndicaliste, astreint à se présenter quotidiennement aux services de sécurité	156	Moataz Hassan, Parti Baas arabe socialiste
24	Abdel Latif Gimiabi, parti Oumma	157	Mohamed al Simat
25	Bushra Mahdi Bushra, parti Oumma, étudiant, libéré	158	Mohamed Abdallah al Duma
26	Ismail Adam Ali	159	Yahya Malik
27	al Fadl Ahmad Diah,	160	Mustapha Abdel Gadir, juriste

	fonctionnaire		
28	Mohamed al Sil, ouvrier	161	Sadiq Yahya, syndicaliste
29	Babu Shaafi	162	Hashim
30	Mohamed Mahjub Mohamed Ali, syndicaliste, comptable	163	al Tijani Daoud, syndicaliste
31	Ali Ahmad al Said, juriste	164	Mohamed Abdel Nabi, médecin
32	Jamal Abdel Rahman, musicien	165	Ali Yousif, universitaire
33	Mohamed al Hassan Nourain, ingénieur	166	Abakar al Tayib
34	Yahya Mudalal, syndicaliste	167	Sirr al Khatim
35	Saudi Darraj, syndicaliste	168	Adil al Mardi, fonctionnaire, astreint à se présenter quotidiennement aux services de sécurité
36	Taha Sid Ahmad, syndicaliste	169	Atif Hassan, étudiant à l'université d'el Ahlia
37	Abdalla Mohamed Malik, syndicaliste, libéré	170	Ahmad Hassan
38	Nasr Ali Nasr, syndicaliste	171	Rashad Hamid al Said
39	Kamil Abdel Rahman al Sheik, syndicaliste, astreint à se présenter quotidiennement aux services de sécurité	172	al Zoheir Khalil
40	Siddiq Youssif al Nur, ingénieur, communiste	173	Abdel Rahman Sharif Mamoun, diplômé de l'université, libéré
41	al Haj Karoum, communiste	174	Sidiq Sharif Mamoun, diplômé de l'université d'el Ahlia
42	Mohamed Adam, syndicaliste	175	Mohamed Ibrahim Abdu "Kabaj"
43	Awad al Karim Mohamed Ahmad, syndicaliste	176	Mohamed al Howar, membre du Secrétariat chargé des

			<i>affaires relatives aux Ansar</i>
44	<i>Abdel Karim Karoma, homme d'affaires</i>	177	<i>Abdel Karim al Amin al Malih, membre du Secrétariat chargé des affaires relatives aux Ansar</i>
45	<i>Abdel Aziz al Rufa'i, syndicaliste</i>	178	<i>al Faki Abdallah Ishaq, membre du Secrétariat chargé des affaires relatives aux Ansar</i>
46	<i>Gaafar Bakri, syndicaliste, communiste</i>	179	<i>Abbas Awad al Karim, membre du Secrétariat chargé des affaires relatives aux Ansar</i>
47	<i>Kouko, communiste</i>	180	<i>Mohamed Musa, membre du Secrétariat chargé des affaires relatives aux Ansar</i>
48	<i>Mohamed Abdin Osman, PUD</i>	181	<i>Abdallah Adam Ali, membre du Secrétariat chargé des affaires relatives aux Ansar</i>
49	<i>Ali al Simat, président du syndicat des employés des chemins de fer, astreint à se présenter quotidiennement aux services de sécurité</i>	182	<i>Sabur Abdel Rahman, membre du Secrétariat chargé des affaires relatives aux Ansar</i>
50	<i>Sid Ahmad al Hussein, PUD, ancien vice-Premier ministre</i>	183	<i>Abdel Rahman Mohamed Issa, membre du Secrétariat chargé des affaires relatives aux Ansar</i>
51	<i>Hashim Babiker Tulub, syndicaliste</i>	184	<i>Babiker Deqna, homme d'affaires</i>
52	<i>Osman Hassan Sorkati, médecin, astreint à se présenter quotidiennement aux services de sécurité</i>	185	<i>Adam Farajallah, fonctionnaire (à la retraite)</i>
53	<i>Fadl al Nur</i>	186	<i>Ismail Bilol, fonctionnaire (à la retraite)</i>
54	<i>Abdel Rahman Nugdalla,</i>	187	<i>Mohamed Mohamed Tom,</i>

	<i>homme d'affaires</i>		<i>syndicaliste</i>
55	al Tijani Mustapha, juriste	188	Jalal al Din al Sayed, juriste
56	Farouq Kadoda, chargé de cours à l'université, communiste	189	Ali Qurun, homme d'affaires
57	Mahjoub al Zubeir, syndicaliste	190	Yasir Issa, employé de banque
58	al Hadi Abdel Aziz	191	Béchir Hamid Suleiman, syndicaliste (à la retraite)
59	Taha Sid Ahmad, syndicaliste	192	Ahmad Adam, étudiant de Majid al Imam Abd al Rahman
60	Salah Abdel Karim, économiste	193	Sadiq Shams al Din, conducteur
61	Adam Madibu, ancien ministre	194	Abdelrahman al Siddiq Mustapha, homme d'affaires
62	al Fadl Mahir	195	al Sadiq Babiker, homme d'affaires
63	Mohamed Suleiman, syndicaliste, libéré	196	Adam Ibrahim, diplômé de l'université
64	Abdel Jalil Karoma, ouvrier	197	Adam Abu Taqiya, agent des services de sécurité
65	Mohamed Dia al Din, syndicaliste	198	Mohamed Ahmad Jakumi, homme d'affaires
66	Ali Khalifa, syndicaliste	199	Sadiq Mohamed Tom, diplômé de l'université
67	Mansour Hassan, imam	200	Ibrahim Musa, ouvrier
68	Mohamed Babiker Mokhtar, syndicaliste, libéré	201	Ahmad Babiker Nihar, médecin
69	Sayed Haroun	202	Ahmad Bishara, homme d'affaires
70	Jad Karim, homme d'affaires	203	
Om	Mubarak	204	Mahmud Ahmad al Zubeir,

ar
Faiq
,
tec
hni
cien
de
labo
rat
oire
71

ouvrier agricole

72	Sabir	205	Ismail Wali, étudiant à l'université de Khartoum
73	Nur al Din Medani, responsable au journal al Khaleej (le golfe)	206	Abdelgadir Nasr, homme d'affaires
74	Samira Hassan Ali Karrar, militante des droits de l'homme, libérée	207	Mohamed al Hassan, médecin
75	Osman Idris Abu Ras, Parti Baas arabe socialiste	208	Mahmud Kharif, syndicaliste
76	Mohamed Dia al Din, Parti Baas arabe socialiste	209	Ahmad Mohamed Ahmad, syndicaliste
77	Abdel Moneim Ahmad al Haj, communiste, libéré	210	Mohamed al Mahdi, médecin
78	al Tijani Hussein Dafallah al Sid, Parti Baas arabe socialiste	211	Isam al Shubagi, étudiant à l'université d'el Nilein
79	Ishaq Ibrahîm, Parti Baas arabe socialiste	212	Imad al Amin, diplômé l'université de Khartoum
80	Abdel Mahmud Abbo	213	Omar Mohamed Ali, étudiant à l'université de Khartoum
81	al Tahir al Rigayek, syndicaliste	214	Yasir Abdel Hamid, étudiant à l'université de Khartoum

82	Mohamed al Mahil, médecin	215	Mohamed Farouq, étudiant de l'université de Khartoum
83	Abdel Karim Abdel Galil, syndicaliste	216	Usama Siddiq Youssif, étudiant à l'université d'el Ahlia
84	Mirghani Yousif	217	Tariq Abdel Majid, étudiant à l'université d'el Ahlia
85	Abd al Fateh al Rufai, syndicaliste	218	Usama Said, étudiant à l'université d'el Ahlia
86	Taj al Din el Béchir, vétérinaire	219	Mohamed Taj al SIRR, étudiant à l'université d'el Nilein
87	Yahya Mukwar, médecin	220	Mamoun Ibrahim Karrar, étudiant à l'université d'el Nilein
88	Abdel Wahab Khojali	221	Osman al Sair, étudiant à l'université d'el Ahlia
89	Moatisim Abdel Rahim Medani, juriste	222	Ali Mohamed Osman al Simat, étudiant à l'université d'el Ahlia
90	Sifay Hadish, Éthiopien	223	Issa Ahmad Issa, colonel (à la retraite)
91	Areha Tesfay, Éthiopien	224	Adam Musa, Parti Oumma
92	Mouez Hailé Sélassié, Éthiopien	225	Khatim Hassan al Tahir, Parti Oumma
93	Woldegabriel Berhata, Éthiopien	226	Sidiq Mohamed Tom, Parti Oumma
94	Hagos Hailé-Mariam, Éthiopien	227	Mubarek Mohamed Saleh, Parti Oumma
95	Yohanes Tsegay, Éthiopien	228	Mohamed Adam, Parti Oumma
96	Desta Negga, Éthiopien	229	
Mo	Woldu, Éthiopien	230	Nasr Mohamed Nasr, Parti Oumma
ha			
me			

d

Zak

i,

Par

ti

Ou

mm

a97

- | | | | |
|-----|------------------------------------|-----|---|
| 98 | Abaye, Éthiopien | 231 | Yousif al Nur Hamed, Parti Oumma |
| 99 | Goitom, Éthiopien | 232 | Yousif Mohamed al Agab, Parti Oumma |
| 100 | Halfome, Éthiopien | 233 | Abdelkarim al Jabalabi, Parti Oumma |
| 101 | Habtu, Éthiopien | 234 | Abdalla Ahmad Adam, Parti Oumma |
| 102 | Habtamu, Éthiopien | 235 | Salih Abdel Mahmud al Haj Saleh, étudiant à l'université de Khartoum |
| 103 | Mekonnen Godefi, Éthiopien, libéré | 236 | Isam Mohamed Farah, étudiant à l'université d'el Nilein |
| 104 | Abdel Gadir al Gilani | 237 | Abdelrahman Adam, étudiant à l'université d'el Nilein |
| 105 | Mohamed Abdel Rahman Abu Shanab | 238 | Yousif Mohamed Salih, étudiant à l'université d'el Nilein |
| 106 | Amin al Rabie, homme d'affaires | 239 | Ibtessam al Said Abdalla, étudiante à l'université de l'État du Nord |
| 107 | Ali Mahjub | 240 | Tahani Béchir Mohamed Ali, étudiante à l'université de l'État du Nord |

10 8	Mohamed Abdullah al Meshawi, juriste	241	Afaf Haidar Mohamed al Haj, étudiante à l'université de l'État du Nord
10 9	al Tahir Khalil, employé de banque	242	Qesma Mohamed Ahmad Kafourj, étudiante à l'université de l'État du Nord
11 0	Tabera Habani, homme d'affaires	243	Muna Mustapha Khalid, étudiante à l'université de l'État du Nord
11 1	al Hadi Tanjur	244	Mohamed Idris Ali, étudiant à l'université de l'État du Nord
11 2	Abdel Rahman Kajur	245	Hamid Abdelhakim Hederbi, étudiant à l'université de l'État du Nord
11 3	Mauwia al Din Osman Mohamed	246	Hassan al Samani, étudiant à l'université de l'État du Nord
11 4	Deng Awak Achan	247	Hamza Abdelkarim Abdelazim, étudiant à l'université de l'État du Nord
11 5	al Fateh Gharballah	248	Ramadhan Jadallah, étudiant à l'université de l'État du Nord
11 6	Mohamed Osman Abu Ras	249	Abbas Abdelkarim Abdelazim, étudiant à l'université de l'État du Nord
11 7	al Haj Osman al Hassan, syndicaliste	250	Abdelmottalib Abdelazim, étudiant à l'université de l'État du Nord
11 8	Shehab al Din Ahmad Gaafar, technicien de laboratoire	251	Abdelmottalib Abdalla al Sheikh, étudiant à l'université de l'État du Nord
11 9	Adil Abdu, journaliste	252	Mohamed Said Mohamed al Kheir
12	al Haj Osman Mohamed,	253	Sid Ahmad al Khatib, médecin

0	homme d'affaires		
12	Minallah Abdelwahab,	254	Kheirallah Rahamtalla Koko
1	syndicaliste		
12	MokhtarAbdullah	255	al Sir Khedir
2			
12	Ali al Mahi al Sakhi,	256	al Sadiq al Fadl Sail
3	syndicaliste		
12	Mustapha Zaki al Hakim	257	Atif Yousuf Ahmad Dau al
4			Beit, étudiant à l'université de
			Khartoum
12	Adil Saleh Mukwar, homme	258	Jalal Ismail Awadallah, homme
5	d'affaires		d'affaires
12	Abdel Gadir Fahmi	259	Abdallah Musa, docker
6			
12	Amin al Shawafa, homme	260	Abd al Rahman al Amin,
7	d'affaires, libéré		syndicaliste
12	Deng Wuol, médecin	261	Bedawi Abdallah, PUD
8			
12	Ishaq al Gassim Shadat, juriste	262	Moatism Siyam, syndicaliste
9			
13	Abdel Rahim Mabiou	263	Adam Mohamed Sharif, juriste
0			
13	Salah Haroun, médecin,	264	Hussein Saleh, juriste
1	astreint à se présenter		
	quotidiennement aux services		
	de sécurité		
13	Hassan Abd Alati, chargé de	265	Ahmad Abdel Hafiz, juriste
2	cours à l'université, astreint à		
	se présenter quotidiennement		
	aux services de sécurité		
13	Ahmad Mirghani	266	Sara Abdallah Abdelrahman
3			Nugdallah, Parti Oumma

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre Sudan: A new clampdown on political opponents. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - juin 1997.

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :

